

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS49

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 3

À l'alinéa 53, après le mot :

« contrat »,

insérer les mots :

« d'engagement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.